EAUX VIVES **63** - Site n°2

NUMÉRO D'ÉQUIPE

205

UN ARCHIPEL DE BOSQUETS

Une mise en réseau de fraîcheur

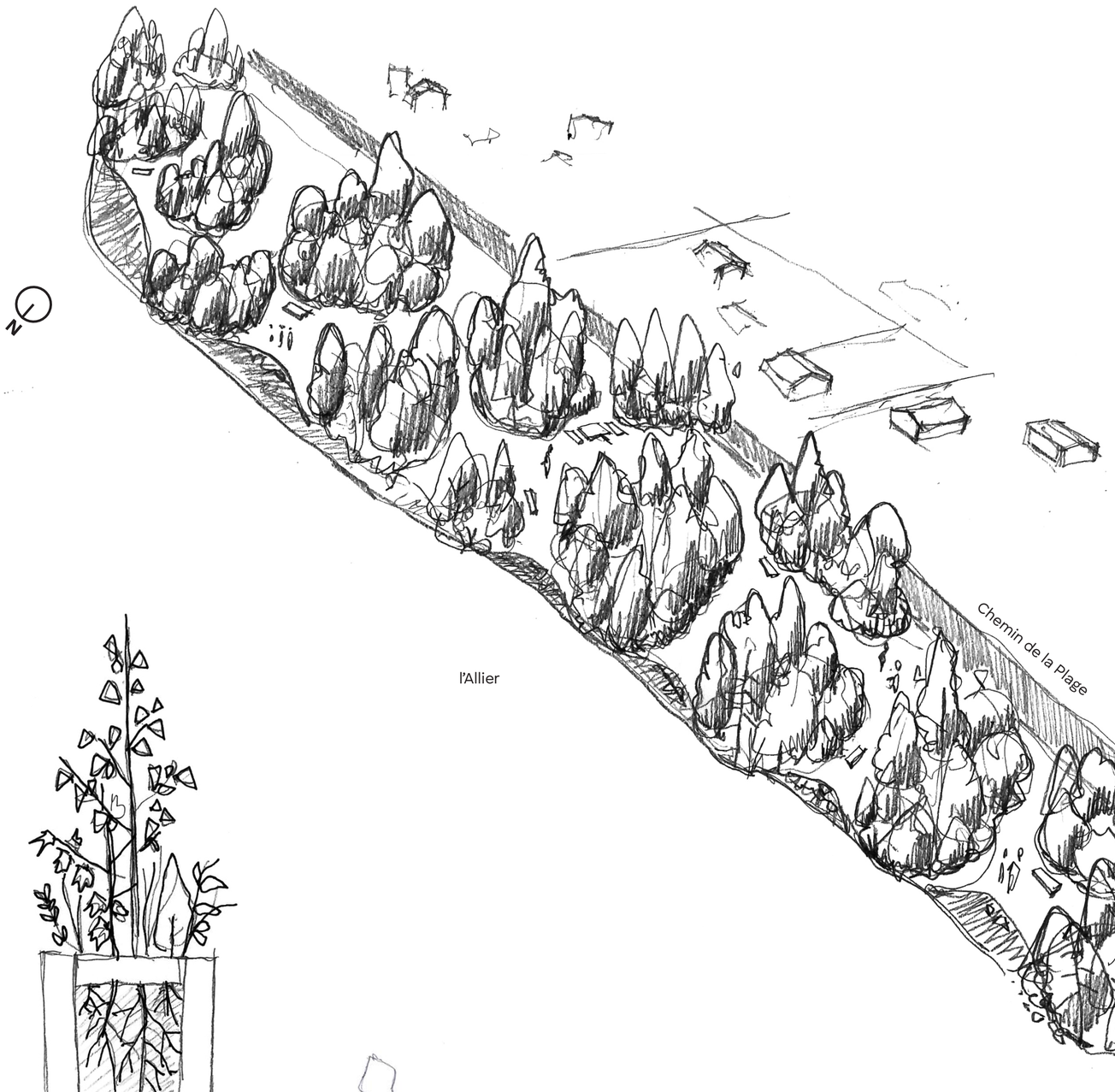

Un parc sauvage "maîtrisé"
Les fondements du projet s'inspirent des dynamiques végétales locales et la force de recolonisation par les cortèges végétaux.
Le parti-pris serait d'opter pour une économie volontaire de moyens et d'interventions humaines afin de créer, conforter et entretenir un espace. Nous souhaitons voir advenir, à long terme, de par les choix de gestion, l'idée d'un parc sauvage "maîtrisé", qui comprenne un certain nombre d'invariants de composition : cheminements, vues sur..., co-visibilités, ombre et lumière...

Le projet se base sur un travail de Plein et de Vide. Les bosquets se matérialisent par une action de « remplir » afin de créer une déambulation rafraîchissante, avec une succession de petites plages profitant pour chacune d'un point de vue unique sur l'Allier et le bourg de Pont-du-Château.

La végétation existante représente le point d'impulsion pour générer cet archipel de bosquets. Le projet tend à proposer un espace hybride entre parc urbain et ripisylve naturelle.

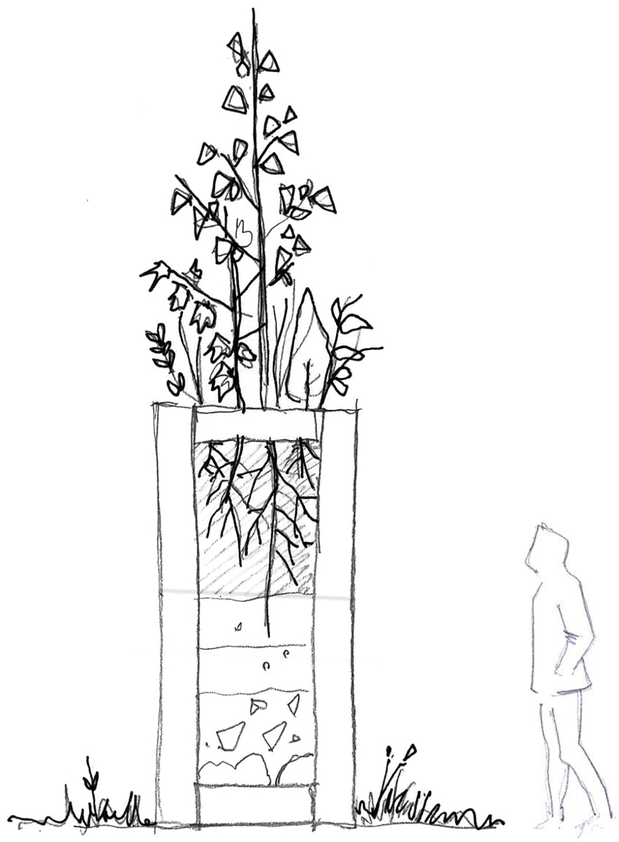

Le prototype est constitué d'une enveloppe de verre donnant à voir les différentes strates du sous-sol recrées artificiellement. Le sol, en élévation par rapport à son terrain naturel, sera planté massivement de graines et de jeunes plants locaux sur sa partie haute.

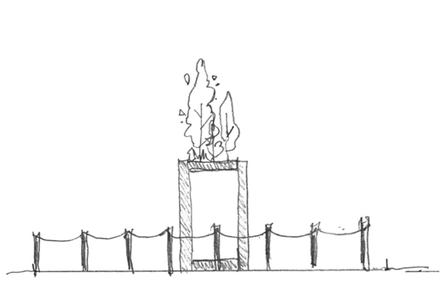

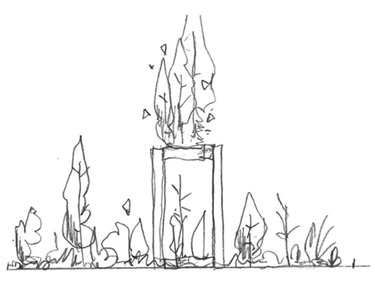

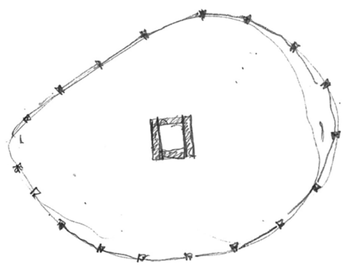

TEMPS UN
Le site s'enfriche naturellement. Un complément de plantations pourra être proposé (*voir la liste des végétaux)

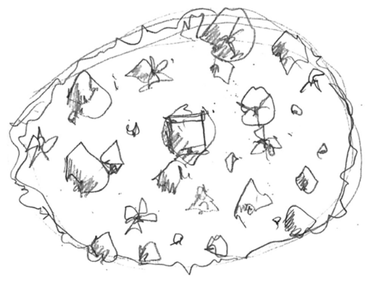

TEMPS DEUX
Le strate arbustive se met progressivement en place. Une sélection d'espèces végétales peut être envisagée.

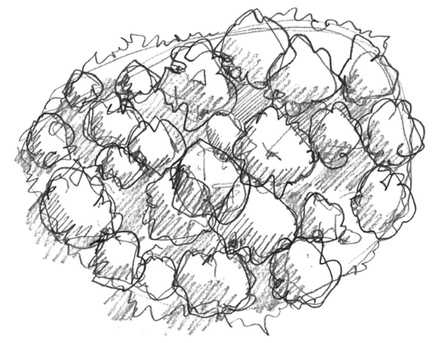

TEMPS TROIS
Les bosquets se densifient avec une sélection des sujets existants ou replantation si besoin. La repousse naturelle et l'observation seront favorisées sur ces espaces.

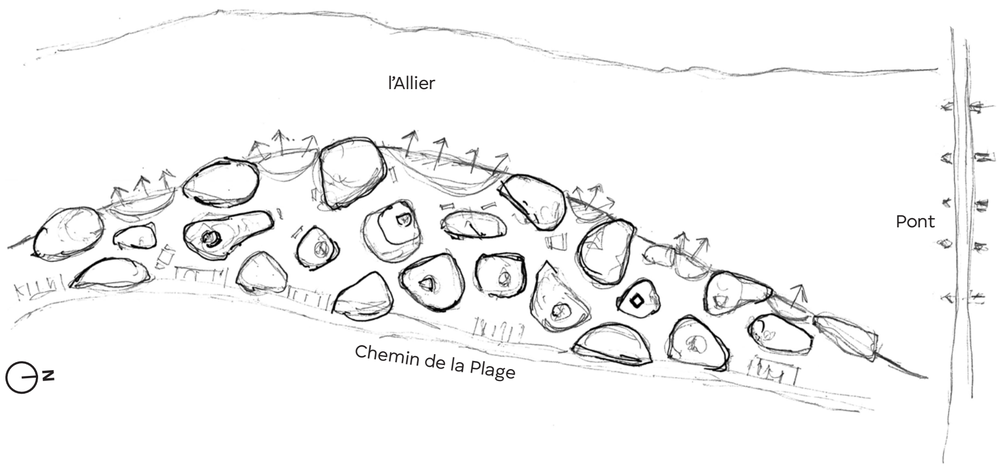

La plage des Palisses est un site singulier dans sa configuration dans le bourg de Pont-du-Château : elle est à la fois en contact direct de l'Allier, avec ses grandes étendues enherbées et ses hauts arbres et, en même temps, regarde le bourg en surplomb, entretenant des co-visibilités fortes. C'est à partir de cette dualité entre ce bourg en forme de coquillage construit, très dense, et son miroir non aménagé sur l'autre rive qui nous semble intéressant de composer. De la plage, le promeneur observe une mise en scène de la silhouette urbaine de Pont-du-Château tournée vers l'Allier et la plage, scène de théâtre qui regarde l'ensemble du tableau. Quel autre regard proposer sur ce site ?

Le site invite à la déambulation et donne à voir les archipels de végétation. Il s'agit d'un parcours de fraîcheur du chemin de la Plage jusqu'à l'Allier.

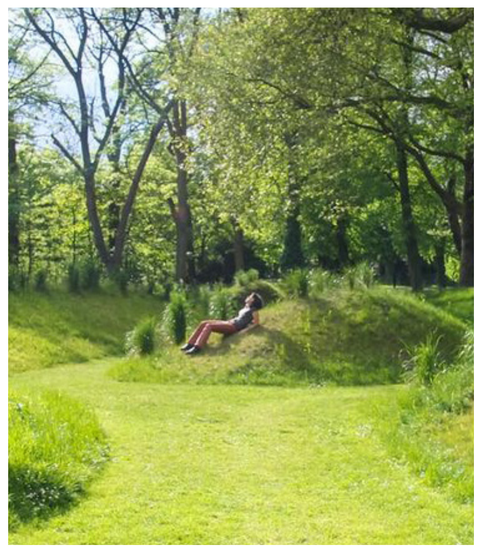

Candidats : ARENES Flora, jeune diplômée, paysagiste-conceptrice / GEVERS Lucas, jeune diplômé, paysagiste-concepteur

conseil architecture urbanisme environnement
PUY-DE-DÔME